

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public

Date d'émission du rapport : 29 avril 2025.

Numéro d'inspection : 2025-1545-0003

Type d'inspection :

Incident critique

Titulaire de permis : The Corporation of the County of Frontenac

Foyer de soins de longue durée et ville : Fairmount Home for the Aged,
Glenburnie

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 23 au 25, et du 28 au 29 avril 2025.

L'inspection concernait :

- le registre n° 00140173 – IC n° M521-000004-25 – cas allégué de mauvais traitements envers une personne résidente de la part d'une personne résidente;
- le registre n° 00142559 – IC n° M521-000011-25 – cas allégué de mauvais traitements envers une personne résidente de la part d'une personne résidente;
- le registre n° 00143148 – IC n° M521-000012-25 – cas allégué de mauvais traitements envers une personne résidente de la part d'une personne résidente;
- le registre n° 00144964 – IC n° M521-000015-25 – cas allégué de mauvais traitements envers une personne résidente de la part d'une personne résidente.

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Prévention des mauvais traitements et de la négligence
Comportements réactifs

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.